

## CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE SESSION 2022

### ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

#### Une épreuve écrite de français comportant :

- à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte,
- des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Une seule et même couleur d'encre doit être utilisée pour écrire et/ou pour souligner (stylo bille non effaçable par friction, stylo plume, feutre). Seule l'encre noire ou bleue est autorisée.
- ♦ L'utilisation d'une autre couleur ou de plus d'une couleur sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur ou d'un crayon à papier.
- ♦ L'emploi du blanc correcteur est autorisé.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- ♦ Les questions pourront être traitées dans un ordre indifférent, sous réserve de reporter nettement le numéro de la question traitée sur la copie.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

**Ce document comprend 3 feuilles (y compris celle-ci)**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué**

Barème soustractif :

Présentation négligée, fautes d'orthographe et de syntaxe : - 2 points maximum

# Alphabétisation en Afrique : la langue maternelle au secours des élèves du primaire

Sandrine Berthaud-Clair, *Le Monde*, le 26 octobre 2021

**La scolarisation a beaucoup progressé sur le continent mais trop d'enfants atteignent l'âge de 10 ans sans pouvoir comprendre un texte simple.**

Dans la cour de récréation, la sonnerie retentit. Les enfants, cartable sur le dos, se mettent en rang par deux. La maîtresse accueille les nouveaux élèves en classe, mais là, catastrophe : impossible pour les petits de saisir clairement ce que raconte l'enseignante devant le tableau noir. La scène a beau ressembler à un mauvais rêve de veille de rentrée, c'est la réalité vécue par 85 % des écoliers africains qui reçoivent un enseignement primaire dans une autre langue que celle parlée à la maison.

L'Unesco estime qu'en Afrique du Nord, neuf enfants sur dix apprennent à écrire et à lire en arabe littéraire alors qu'ils parlent un arabe dialectal différent. Dans la partie subsaharienne, ils sont huit sur dix à devoir tenter de maîtriser la littératie – écrire, lire, converser, compter – dans une langue majoritaire qui n'est pas leur langue maternelle.

A l'arrivée, explique un rapport de la Banque mondiale paru en juillet, « *dans certains pays, après trois ans d'apprentissage* », c'est-à-dire à la fin de notre CE2, les tests ont révélé que certains « *enfants ne peuvent identifier qu'un seul mot écrit et parfois ne connaissent qu'une seule lettre* ». A l'âge de 10 ans, plus de la moitié des bambins des pays à revenus faibles ou intermédiaires sont incapables de comprendre un texte simple.

Si l'éducation universelle a beaucoup progressé sur le continent africain ces vingt dernières années, la crise de l'enseignement qui préexistait à la pandémie s'est aggravée. L'acquisition des connaissances fondamentales en langue maternelle pourrait être un outil puissant pour permettre aux enfants d'accéder à l'alphabétisation. Mais que faire quand nombre de pays africains abritent en leur sein entre 10 et 90 langues locales ?

## L'option du multilinguisme

« *C'est un véritable défi* », admet Jaime Saavedra-Chanduvi, directeur du pôle éducation de la Banque mondiale, qui a pris la parole lors d'une table ronde virtuelle organisée pour la sortie du rapport. En Ouganda par exemple, près de 14 500 enseignants ont été formés à une pédagogie simplifiée en 12 langues locales depuis 2015. Résultat : le taux de compréhension des textes par les élèves est passé de 11,7 % à 55,7 % en trois ans.

Le dispositif pourrait également favoriser le maintien des enfants sur les bancs de l'école au-delà de la primaire et permettre d'atteindre plus facilement ceux qui ne sont pas du tout scolarisés. Les trois quarts d'entre eux vivent en effet dans des pays à forte diversité linguistique.

L'apprentissage de la littératie dans la langue maternelle pose aussi de solides bases pour introduire une seconde langue. Et ce n'est pas le moindre des enjeux. De nombreux pays africains, au sortir des indépendances, ont opté pour le multilinguisme, conservant le français, l'anglais ou le portugais comme langue officielle au côté d'une ou deux langues locales majoritaires.

Les recommandations sont donc d'abord d'instruire les enfants dans la langue parlée à la maison dans toutes les matières durant les six premières années de scolarité, en introduisant simultanément une deuxième langue avant l'arrivée au collège.

### **L'exemple de l'Ethiopie**

L'un des plus avancés du continent sur cette voie est l'Ethiopie, le deuxième plus peuplé d'Afrique avec quelque 110 millions d'habitants. Le pays, qui est passé à un système politique fédéral en 1991 après quinze ans de guerre civile, a rendu obligatoire l'enseignement en « langues communautaires » en 1995 dans chacune de ses douze régions. Vingt ans plus tard, environ trente langues étaient utilisées pour une partie ou la totalité de l'enseignement primaire et plus d'une cinquantaine au cours de la scolarité.

L'anglais est introduit comme matière dès la première année d'école ainsi que l'amharique, la langue nationale, enseignée à partir de la troisième ou de la cinquième année. Les examens de fin de lycée se déroulent en anglais. Et alors que le nombre d'enfants scolarisés a plus que doublé en dix ans, le taux d'élèves qui passent du cycle primaire au secondaire est de 91,4 % et le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 ans à 24 ans a bondi de 33 % à 72,8 % entre 1994 et 2017, selon les données de l'Unesco.

Ces efforts nécessitent beaucoup d'investissements pour former les enseignants, développer du matériel pédagogique adapté et évaluer. « *Mais c'est d'abord une question de volonté politique. (...) L'argent est important, mais quand nous apportons la preuve des résultats aux gouvernements, les résistances tombent* », explique Fazle Rabbani, responsable pour l'Afrique de l'Est et australe au Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), qui a notamment mis en place en 2014 le programme ougandais en lui allouant 100 millions de dollars (86 millions d'euros).

Si le défi est aussi financier, le retour sur investissement semble bien réel. Plusieurs études réalisées entre 2005 et 2009, fait valoir le rapport de la Banque mondiale, ont démontré que la forte baisse des taux d'abandon scolaire et de redoublement ainsi que les gains en efficacité dans la formation des enseignants et de leurs « *prestations* » génèrent des économies qui peuvent se chiffrer en millions de dollars.

Car les professeurs aussi peuvent être en difficulté pour enseigner dans des langues majoritaires qu'ils ne maîtrisent pas toujours. Selon l'Unesco, en 2019, seuls 65 % des enseignants du premier cycle détenaient les compétences requises. Enfin, l'enseignement primaire en langues locales permet un plus grand engagement des parents qui ne sont pas maintenus en marge par la barrière de la langue, particulièrement dans les zones rurales.

*« On a longtemps pensé que tout apprentissage dans les langues de moindre importance était du temps perdu pour l'acquisition des langues de grand rayonnement, et donc aussi une perte d'employabilité, analyse le Malien Adama Ouane, qui fut directeur de l'Institut de l'enseignement continu de l'Unesco et administrateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Or il ne s'agit pas de choisir et d'exclure, mais de construire une éducation avec plusieurs langues dans un monde globalisé. C'est un atout majeur pour les enfants, pour le système éducatif, pour l'inclusion et la cohésion sociale, pour l'autonomie individuelle et la résilience collective. Tout simplement pour l'avenir de chaque société. »*

**Documents reproduits avec l'autorisation du CFC**

**Questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat, en vocabulaire et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales d'un texte. (11.5 points)**

- 1) Pourquoi les enfants d'Afrique ont-ils du mal à comprendre un texte simple ?
- 2) Comment certains états africains remédient-ils à ce problème ?
- 3) En quoi est-ce un « véritable défi » ? En quoi le multilinguisme est-il la meilleure option ?  
À partir des éléments apportés par le texte, formulez une réponse argumentée en au moins cinq lignes.
- 4) Que signifient les expressions suivantes : « une perte d'employabilité » / « abritent en leur sein » ?
- 5) Donnez l'antonyme des mots suivants : « autonomie » / « cohésion » / « individuelle »  
Donnez le synonyme des mots suivants : « rayonnement » / « inclusion » / « résilience »
- 6) Trouvez dans le texte un équivalent de l'expression « diversité linguistique ».
- 7) À quel niveau de langue appartient le terme « bambins » ?

**Exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en orthographe et grammaire. (8.5 points)**

- 8) Identifiez temps et mode des formes verbales : « l'acquisition des connaissances pourrait être un outil... » / « près de 14500 enseignants ont été formés ».
- 9) Quel lien unit les deux propositions dans la phrase suivante : « la scolarisation a beaucoup progressé mais trop d'enfants... » ?
- 10) Transformez cette phrase en la mettant à la voix active : « *Vingt ans plus tard, environ trente langues étaient utilisées pour une partie ou la totalité de l'enseignement primaire et plus d'une cinquantaine au cours de la scolarité.* »
- 11) Comment nomme-t-on ce type de phrase ? : « *Tout simplement pour l'avenir de chaque société.* »
- 12) Transformez cette phrase à la voix passive en faisant toutes les modifications qui s'imposent : « *Le dispositif pourrait également favoriser le maintien des enfants sur les bancs de l'école.* ».
- 13) Transformez cette phrase interrogative directe en phrase interrogative indirecte : « *Mais que faire quand nombre de pays africains abritent en leur sein entre 10 et 90 langues locales ?* »
- 14) Le texte ci-dessous comporte des erreurs d'orthographe. Sur votre copie, recopiez **uniquement** les mots mal orthographiés et réécrivez-les à côté avec l'orthographe correcte. Tout mot relevé par erreur sera pénalisé.

*En 2008, la proportion d'adulte analphabètes dans les pays d'Afrique subsaharienne était estimée par l'Institut de statistiques de l'Unesco (ISU) à 38 %. Si cette proportion a décliné entre 1985 et 2008, passant de 47 % à 38 %, le nombre d'individus analphabètes a en réalité augmenté au cours de cette période. En effet, ils étaient 167,2 millions à ne savoir ni lire, ni écrire en 2008, contre 133,8 millions au milieu des années 1980. La situation n'est guère meilleure chez les jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans.*

« La mesure de l'analphabétisme en question. Le cas de l'Afrique subsaharienne »

**Alain Mingat, Francis Ndem et Adeline Seurat, 2013**